



**MIZERIEUX**

**BULLETIN MUNICIPAL**

**2021**

## Heures d'ouverture du secrétariat au public : Mardi : 9h/17h Jeudi :14h/18h Vendredi :14h/17h

### Permanence du Maire

Le 1er Samedi de chaque Mois de 8h à 11h

Sur rendez-vous Tél : 06 20 32 28 57

Permanence service à la personne, point informatique sénior +

Le 1er Jeudi de chaque mois de 14h à 16h

### *A la rencontre de...*

Stéphanie Lamoureux, secrétaire de mairie, en remplacement du départ à la retraite de Marie Gerin. Elle habite Mizérieux depuis bientôt 2 ans. Stéphanie possède une expérience dans le secrétariat depuis de nombreuses années, et souhaite apporter toute son énergie et sa disponibilité au service de la commune et de ses habitants. Elle vous accueille et vous renseigne aux heures d'ouverture du secrétariat depuis le 7 septembre 2021.



### *Infos communales*

Pour tous vos documents administratifs  
Allez sur le site :  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



*Une retraite tout en douceur! Marie vous accueille les mardis.*

Les nouveaux arrivants sur la commune peuvent se présenter en mairie pour remplir la fiche de renseignements familiale. Et pour l'ensemble des habitants de la commune, signaler toutes modifications.

#### Sommaire

- |                             |  |                                    |                                 |
|-----------------------------|--|------------------------------------|---------------------------------|
| 1 Année 2021                | 11 ...du 23/7                              | 21 ...ses services et ses travaux  | 31 Le CCAS                      |
| 2 Infos communales          | 12 Conseil municipal...                    | 22 Le sou des écoles               | 32 Informations municipales     |
| 3 Mot du Maire              | 13 ...du 5/10                              | 23 Le club du 3 <sup>ème</sup> âge | 33 Urbanisme                    |
| 4 Vœux de la municipalité   | 14 Création...                             | 24 La FNACA                        | 34 Informations municipales     |
| 5 Etat civil                | 15 ...« pumtrack »                         | 25 Le comité des fêtes             | 35 Assainissement               |
| 6 Conseil municipal...      | 16 Conseil municipal...                    | 26 La cantate                      | 36 Communauté de communes...    |
| 7 ...du 11/2                | 17 ...du 23/11                             | 27 Calendrier des manifestations   | 37 ...Forez Est                 |
| 8 Conseil municipal du 30/3 | 18 Espace loisirs 2 <sup>ème</sup> tranche | 28 Renseignements...               | 38 Office de tourisme Forez-Est |
| 9 Conseil municipal du 11/5 | 19 Tarifs communaux                        | 29 ...pratiques                    | 39 Le savez-vous...             |
| 10 Conseil municipal...     | 20 Le RPI...                               | 30 La chasse                       |                                 |

A tous les Mizéroises et Mizérois,

Les traditionnelles fêtes de Noël et du nouvel an vont venir rythmer la fin d'année qui approche à grand pas, elles sont synonymes de convivialité, de joie et de retrouvailles avec vos proches.

Malheureusement, la pandémie de la covid-19 bouleverse notre vie familiale et sociale depuis bientôt deux ans. Le gouvernement nous oblige à nous adapter en permanence au gré des contraintes sanitaires. Dans ce contexte incertain, préserver sa santé est indispensable, se protéger et protéger les autres. La bienveillance est nécessaire, prendre soin et accompagner nos aînés, surtout les plus isolés.

Malgré cela et les difficultés rencontrées, l'équipe municipale est restée active ensemble, ou par le biais des commissions, pour que notre commune garde un dynamisme certain. La modernisation de l'éclairage public, avec l'extinction partielle la nuit, la construction d'un pumtrack qui ne désemplit pas, la rénovation de la petite salle communale (programmée lors du précédent mandat) sont les gros travaux qui ont joué des coudes avec les travaux d'entretien courant.

L'année 2022 devrait permettre la réalisation de la deuxième tranche du projet, afin d'obtenir un espace familial et convivial. Nous n'envisageons pas de travaux supplémentaires de cette ampleur pour cette année. Le groupement scolaire qui nous lie avec Nervieux, a besoin de quelques travaux d'aménagement au niveau de la cantine, de la garderie, ainsi que la partie chauffage qui souffre d'un fonctionnement aléatoire. Tous ces projets étant encore à l'étude en partenariat avec l'équipe municipale de Nervieux.

A la fin du premier semestre, nous devrions voir naître la modification du carrefour principal, vers la mairie, avec une zone dite « agglomération » et un abaissement de la vitesse à 50KM/H. Les travaux sont financés et réalisés par le département.

Au moment où j'écris ces quelques lignes, je ne suis pas sûr de pouvoir vous réunir pour la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux prévue début janvier, c'est pourquoi l'équipe municipale et moi-même tenons à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et tous nos vœux pour cette nouvelle année 2022.

Je tiens aussi à souhaiter mes meilleurs vœux à toute l'équipe municipale qui travaille à mes côtés, ainsi qu'à Marie et Stéphanie nos secrétaires et Lucien notre employé communal.

Je tiens à remercier Florence pour la réalisation de ce bulletin 2022, qui retrace une année de vie de notre commune.

Le Maire  
Laurent THOMAS



Département de la Loire



COMMUNE  
DE  
**MIZÉRIEUX**



#### NUMÉROS D'URGENCE

Sapeurs Pompiers: 18  
Samu:15  
Gendarmerie:  
04 77 27 07 80  
Police:17  
Centre antipoison  
de Lyon: 04 72 11 69 11  
CH du Forez  
04.77.27.54.54  
Sans Abri: 115  
Enfance maltraitée: 119  
(l'appel est anonyme)  
EDF Sécurité/Dépannage:  
09.72.67.50.42

## Le mot du maire

*Le site internet a été actualisé afin de le rendre plus interactif. Cette refonte nous a permis d'offrir une nouvelle présentation.*

 **Commune de Mizérieux**



Comme chaque année,  
nous vous présentons le bulletin municipal.  
Cette publication recueille toutes les informations  
pratiques pour faciliter votre vie quotidienne:

- Des renseignements sur les services de la mairie et l'organisation de la commune.
- Vous retrouverez une synthèse des travaux en cours et les réalisations de l'année 2021.
- Vous pourrez aussi découvrir l'ensemble des associations actives sur la commune. La municipalité met des locaux à leur disposition gratuitement. Nous saluons l'engagement et le dynamisme des responsables bénévoles qui vous réserveront le meilleur accueil.

Nous vous souhaitons de grandes satisfactions dans vos activités et de vivre avec plaisir à Mizérieux. En restant à votre écoute, nous vous adressons nos meilleurs vœux.



**SOUS RÉSERVE DES  
RISQUES SANITAIRES**

**NOUS AURONS LE PLAISIR DE VOUS INVITER**

**À LA TRADITIONNELLE CÉRÉMONIE DES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ**

**VENDREDI 7 JANVIER 2022 À 19 HEURES**

**SALLE DU CHEVALARD**

**ET POUR CLÔTURER, LE TRADITIONNEL VERRE**

**DE L'AMITIÉ VOUS SERA OFFERT.**

*Pour  
l'année  
2022*

*Vœux de la municipalité*

**M  
E  
I  
L  
L  
E  
U  
R  
S  
V  
Œ  
U  
X**



*Après l'installation  
du banc, une petite  
pause bien méritée  
pour deux retraités!!*

## État civil



### Ils nous ont rejoints...



*Paolo GATTUSO*  
Né le 15 mars 2021  
Chemin de la Roche



*Malo GUILLOT ROCHE*  
Né le 27 septembre 2021  
Chemin des Chênes



*Margot RAFFIN*  
Née le 28 octobre 2021  
Route des Varennes

Tous nos vœux de bonheur aux heureux parents.

### Ils nous ont quittés...

M. Daniel JOLITON décédé le 18 janvier 2021 à l'âge de 81 ans.

Mme Gilberte RAYNAUD décédée le 19 juillet 2021 à l'âge de 109 ans.

M. Marcel THIVOLET décédé le 19 septembre 2021 à l'âge de 90 ans.

Nos plus sincères condoléances aux familles en deuil.



### Bienvenue aux nouveaux arrivants sur la commune.



- Léo BOSTAT et Océane SEGUIN
- William CHIARA et Jessica ADAMCZYK
- Bertrand DELORME et Christine FUYATIER
- Samuel et Noélie DUFOUR
- Patrick MAURIN
- Franck et Karine MOULIN
- Jean-Michel SAULNIER
- Raymond SERRET
- Jérôme VILLE et Angélique GRANGE

Pour tout renseignement concernant une cérémonie :  
Un mariage, un baptême, un décès  
Veuillez contacter l'équipe liturgique:  
Madame Protière Catherine Mizérieux  
Mme Fillardet Nervieux 04 77 27 20 01



## POINT SUR LES TRAVAUX DE LA SALLE COMMUNALE

Les travaux de maçonnerie et de carrelage ont été exécutés: Le plombier pour évier et placard va intervenir. Le plafond suspendu sera réalisé en mars, ainsi que les peintures murales, radiateurs et portes. Le choix des couleurs sera à faire et la démarcation de couleur sur le mur sera conservée. Par notre courrier du 18/12 dernier, et au titre du plan de relance, nous avons demandé une subvention supplémentaire au département de 11 200 €. (en cours de proposition à l'AG départementale).

## TRAVAUX APPARTEMENT COMMUNAL (surface 43 m2)

Devis pour isolation SAGRA pour 448.19 € HT et pour changement radiateurs plus économiques à fluide caloporteur Thermor de marque Atlantic chez RANC ELECI à Nervieux pour 1365 € HT. Fourniture et pose. Voir autre devis chez 2 BLS à Feurs. Diffusion-communication dans la presse. Location appartement 43 m2, 1 chambre 320 €.

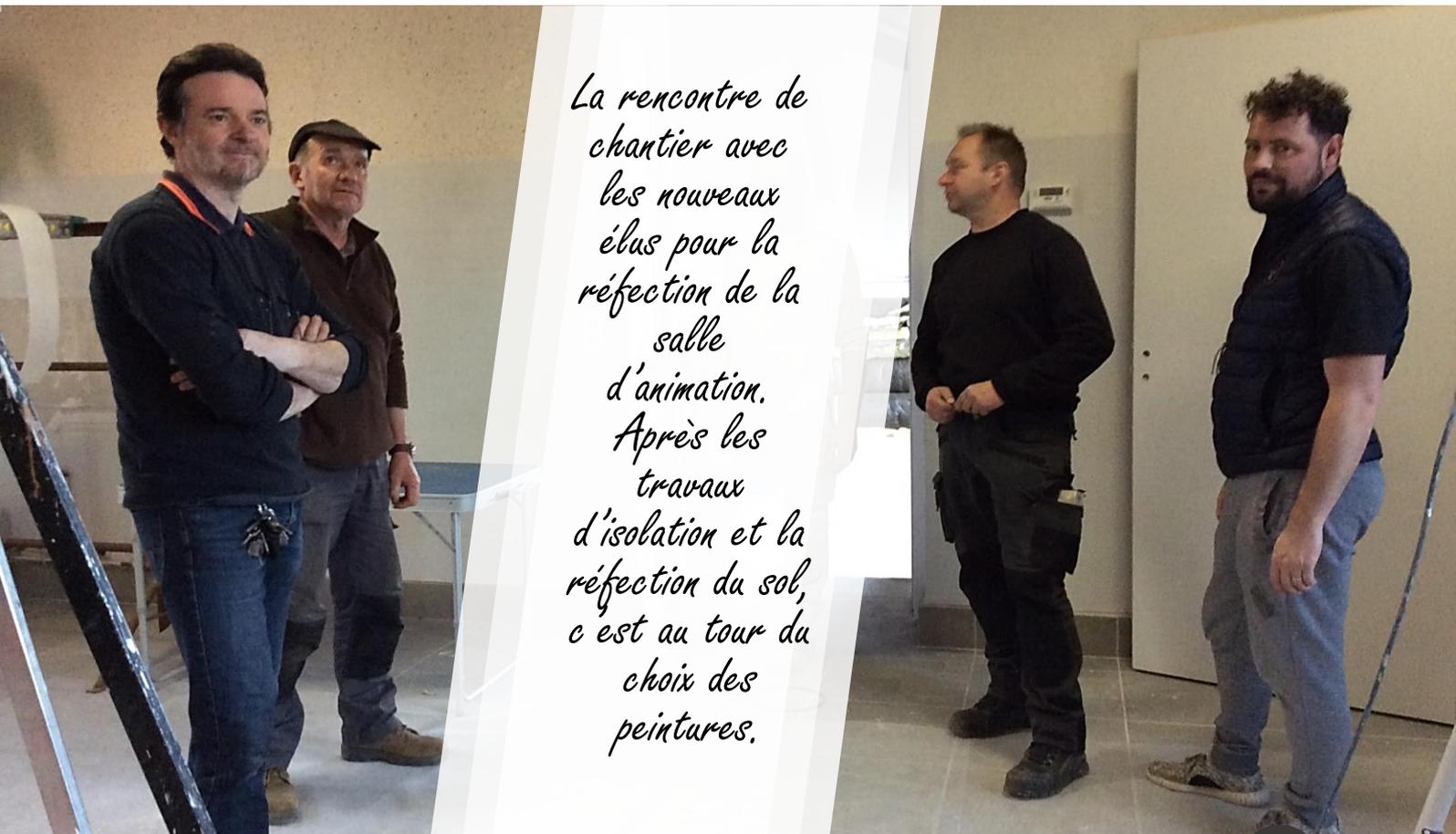
## TRAVAUX BORDURES LOTISSEMENT LES CHENES

Le Maire informe le CM des travaux effectués et constate que la voie étroite, difficile pour croisement mais prévu à l'origine comme ça, rien à faire. Un point sur manquants (5 bouches à clef) a été signalé au Maître d'œuvre avant enrobé. Reste à charge pour la Mairie bordures + enrobé 1728 € HT. Un paillage de miscanthus est à prévoir pour le massif.



## AVANCEMENT PROJET ESPACE LOISIRS

Acceptation du dossier par le département pour réalisation du projet. La Société ALP Etudes à MOIRANS (38) s'occupera de l'étude, de la technicité et de la vérification. La réalisation des travaux sera effectuée par des entreprises de notre choix. Coût étude 3725 € HT + coût suivi de chantier 1850 € HT = 5575 € HT. Un acompte de 2 650 € HT a été versé. Le calendrier de la réalisation : Pumptrack, débutant Handi pump et Dirt-line en terre basse en 2021 et parcours de santé en 2022. L'implantation est à finaliser. Une demande de subvention supplémentaire sur tout le projet sera demandée au titre de DETR (Dotation Equipement Territoires ruraux) section loisirs avant le 08/03/2021. Récapitulatif financier subvention initiale 80 000 € - Etude et vérification 5 575 € HT. Pumptrack 53 540 € HT. Handi pump 13 871 € HT et Dirt-line 4 374 € HT. Tous ces éléments sont validés par le Conseil.



*La rencontre de chantier avec les nouveaux élus pour la réfection de la salle d'animation. Après les travaux d'isolation et la réfection du sol, c'est au tour du choix des peintures.*



**Loire**  
LE DÉPARTEMENT

### INFO CCFE

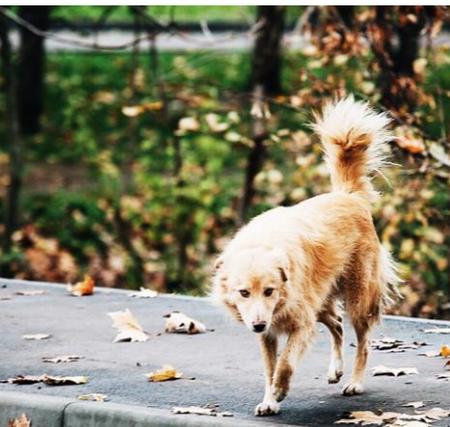
La date butoir pour l'uniformisation du tarif des poubelles est repoussée à fin 2024.  
La convention pour l'instruction des permis de construire est validée par le conseil municipal.  
La fiche présentation des projets communaux sera à remplir pour tous les projets: Espace loisirs pumtrack, escaliers et appartement communal.  
La convention CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) est validée par le conseil municipal.

### ACHATS

Défibrillateur: 2 devis SEDI EQUIPEMENT (30) 1 616 €, et PREV'INTER (69) 1 849 €  
Maintenance /an SEDI 180 € et PREV'INTER 150 € garantie 7 ans.  
Choix du conseil SEDI-EQUIPEMENT validé. Choix de l'emplacement devant l'entrée de la mairie à gauche, au-dessus de la boîte aux lettres.  
Isoloir PMR : afin d'organiser les prochaines élections départementales et régionales avec 2 bureaux de vote, 2 urnes et 2 isoloirs. Il est nécessaire d'acheter un isoloir supplémentaire, coût 348.75 € HT. Achat validé par le conseil.

### CONVENTION CLINIQUE VETERINAIRE

La commune étant responsable des soins des animaux errants, une convention a été établie avec la clinique vétérinaire d'Epercieux-St-Paul. Validée par le conseil. Une démarche relative à une cotisation auprès de la SPA va être faite.



### Limitons ensemble la misère animale !

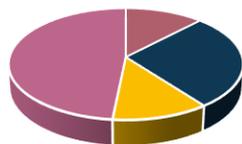
Ces chats ne sont **ni identifiés, ni vaccinés, ni stérilisés**. Leur reproduction n'étant pas contrôlée, le nombre de nos sympathiques félins domestiques augmente rapidement jusqu'à la surpopulation.



## APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 COMMUNE ET ASSAINISSEMENT

Après délibération le conseil municipal approuve le compte administratif 2020, après avoir pris connaissance des dépenses et des recettes effectuées.

Commune 2020



- Dépenses inves
- Dépenses fonc
- Recettes inves
- Recettes fonc

BUDGET 2020	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAL
COMMUNE	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	
	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT	
A- REPORT	0,00	33 120,18	0,00	148 182,47	181 302,65
B- OPÉRATION	37 982,08	34 626,46	210 988,72	222 565,60	8 221,26
TOTAUX A+B	37 982,08	67 746,64	210 988,72	370 748,07	189 523,91
C- RÉSULTATS	0,00	29 764,56	0,00	159 759,35	189 523,91
D- RAR	55 000,00	23 531,00	0,00	0,00	31 469,00
TOTAUX C+D	<b>1 704,44</b>			<b>159 759,35</b>	<b>158 054,91</b>

BUDGET 2020	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAL
ASSAINISSEMENT	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	
	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT	
A- REPORT	177 446,14	0,00	0,00	56 910,08	120 536,06
B- OPÉRATION	26 093,58	395 203,48	34 380,05	33 796,28	368 526,13
TOTAUX A+B	203 539,72	395 203,48	34 380,05	90 706,36	489 062,19
C- RÉSULTATS		191 663,76	0,00	56 326,31	247 990,07
D- RAR	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAUX C+D	0,00	191 663,76	0,00	56 326,31	
REPORT BP		<b>191 663,76</b>	0,00	<b>56 326,31</b>	<b>247 990,07</b>

### VOTE DES TAXES

La suppression de la taxe d'habitation, remplacée par le transfert de la part départementale aux communes, soit 15,30%, respecte les règles de plafonnement données par un calcul avec coefficient correcteur.

Après délibération, le conseil municipal décide des taux de la taxe foncière pour 2021 :

TFB : 21,52% TFNB : 21,97%

### VOTE DES SUBVENTIONS AUX DIVERSES ASSOCIATIONS

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide d'allouer une subvention aux diverses associations retenues pour un montant de 3 990,00€, comprenant le voyage scolaire des élèves de CM1 et CM2 pour un montant de 1 800,00€.



### VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 COMMUNE ET ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal vote le budget primitif 2021 de la commune et celui de l'assainissement après avoir pris connaissance des montants proposés en fonctionnement et investissement.

BP 2021 COMMUNE					
FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	RECETTES	INVESTISSEMENT	DÉPENSES	RECETTES
REPORT	0,00	158 054,00	REPORT	0,00	29 764,56
AFFECTATION	0,00	0,00	AFFECTATION	0,00	0,00
RAR	0,00	0,00	RAR	55 000,00	23 531,00
VIREMENT SF	114 682,00	0,00		0,00	114 682,00
VOTES	253 413,00	210 041,00	VOTES	189 907,00	112 977,56
TOTAL	<b>368 095,00</b>	<b>368 095,00</b>	TOTAL	<b>244 907,00</b>	<b>244 907,00</b>

BP 2021  
Commune

Investissement

BP 2021 ASSAINISSEMENT					
FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	RECETTES	INVESTISSEMENT	DÉPENSES	RECETTES
REPORT	0,00	56 326,00	REPORT	100 000,00	191 663,00
AFFECTATION	0,00	0,00	AFFECTATION	0,00	0,00
RAR	0,00	0,00	RAR		
VIREMENT SF	58 853,00	0,00		0,00	58 853,00
VOTES	38 766,00	41 293,00	VOTES	178 042,00	27 526,00
TOTAL	<b>97 619,00</b>	<b>97 619,00</b>	TOTAL	<b>278 042,00</b>	<b>278 042,00</b>



Fonctionnement

### QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal :

- Du voyage scolaire des classes de Monsieur VENET et de Madame DARMET. 18 élèves de CM1 et CM2 de Mizérieux partiront en classe verte fin juin, selon les conditions sanitaires. Un séjour à la Bourboule pour découvrir les volcans d'Auvergne et le site Vulcania est prévu.

- De l'ouverture des droits à la retraite de Madame GERIN, secrétaire de mairie, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2021, et des possibilités de poursuivre comme contractuelle et à temps partiel son activité.

## DELIBERATION SUR LE TRANSFERT DE COMPETENCE PLU A LA CCFE

Considérant le nombre de permis de construire en cours, le nombre de lots constructibles disponibles et la capacité de la station à 80%, l'ensemble du conseil vote contre le transfert et pour la conservation de la carte communale pour l'instant.

## TOUR DE GARDE DES ELECTIONS 20/27 JUIN 2021

Deux bureaux de vote sont nécessaires: Un bureau pour les élections régionales et un pour les élections départementales. Ainsi 6 personnes sont affectées en permanence pour chaque date. Horaires d'ouverture 8h – 18h / Salle du Chevalard. Un calendrier de permanence est établi et sera remis à chacun.

ELECTIONS  
DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES



## POINT SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX « ESPACE LOISIRS »

L'entreprise locale Romain DUCHEZ est retenue pour les travaux. Contact avec la police de l'eau pour l'écoulement des cours d'eau et l'impact sur l'environnement. A partir de début juillet, 3 semaines pour réalisation terrassement et fourniture matériel par Romain. 5 à 7 semaines par le technicien (bosses et enrobage). Reste à prévoir le volume de terre... Reste à finaliser également l'hébergement et couvert du technicien.

**DUCHEZ ROMAIN**  
EURL  
06 85 48 21 14  
**Terrassement - VRD**  
**Aménagement extérieur**  
**Maçonnerie**  
romain.duchez@neuf.fr  
42110 MIZERIEUX

## QUESTIONS DIVERSES

- Problème de la prolifération des chats au sein de la commune. A étudier et approfondir les possibilités pour palier à cet état de fait, en tenant compte de la possibilité d'obtenir 5 bons pour stérilisation auprès de l'association Brigitte Bardot et du coût d'une caisse trap pour 350 €.
- Courrier Employé municipal/ Lucien. Demande une modification de son contrat de travail en terme d'heures de travail hebdomadaires qu'il souhaite à 35 h au lieu de 32 h. A étudier précisément par rapport au planning de Lucien et aux modifications de travaux demandés, déjà effectués et ceux à venir (Espace-loisirs).
- Jérémy demande à ce que soit étudiée la pose de panneaux pour sensibiliser les automobilistes sur la vitesse dans le village. Une limitation s'impose car il existe une dangerosité dans plusieurs endroits sur la commune.
- Caroline souligne que l'arrêt bus sur la départementale n'est pas sécurisé.



Rencontre avec la  
police de l'eau et le  
responsable Alp'étude  
Yann Hebert

## DELIBERATION SAISINE DU COMITE TECHNIQUE INTERCOMMUNAL ADJOINT ADMINISTRATIF

Monsieur le Maire propose la délibération concernant le poste de secrétaire de mairie. Il explique la suppression du poste de 20 heures d'adjoint administratif 1ère classe, et propose 2 postes d'adjoints administratifs 2ème classe à partir de septembre. Le conseil municipal propose de définir la durée des contrats. Après délibération le conseil municipal valide cette proposition.

## RENTREE SCOLAIRE / RPI

Le conseil municipal prend connaissance de la hausse des effectifs pour la rentrée scolaire 2021. 153 élèves au RPI répartis en 6 classes, 58 élèves de Mizérieux. Les nouveaux horaires de l'école seront : 8h30/11h45 et 13h30/16h15. Les repas de la cantine seront en 2 services, avec une augmentation de l'ordre de 0,25 à 0,30 centimes. Une analyse des achats de la matière première est en cours avec un contrat d'approvisionnement, afin de réduire leur coût. L'achat d'un logiciel pour l'inscription et la facturation de la garderie et de la cantine est prévu. Pour rappel la convention entre les communes de Nervieux et Mizérieux définit les modalités: Pour les travaux d'investissement à hauteur de 34% et pour le fonctionnement, les frais sont répartis au prorata du nombre d'enfants scolarisés, par période de 3ans, soit du 1/9/2020 au 31/8/2023.

LE PORTAIL PARENTS

https://parents.logiciel-entance.fr/nervieux



Le portail parents, accessible 24h/24, est un service gratuit de la mairie de Nervieux, qui vous permet d'accéder sur internet, à un espace sécurisé et personnalisé, afin de gérer vos démarches.

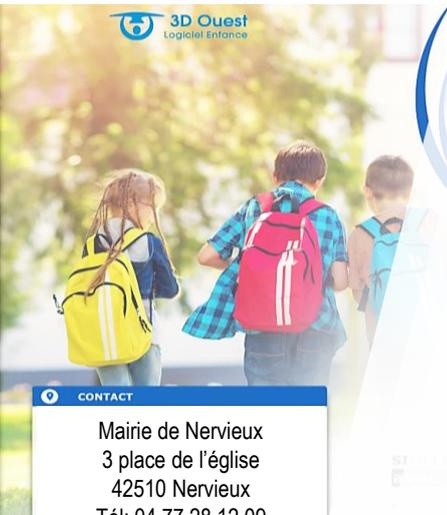
Il permet de :

- Mettre à jour votre dossier
- Réserver les prestations en ligne
- Échanger avec votre collectivité
- S'informer sur l'actualité et l'activité des services



CONTACT

Mairie de Nervieux  
3 place de l'église  
42510 Nervieux  
Tél: 04.77.28.12.09



CONTACT

Mairie de Nervieux  
3 place de l'église  
42510 Nervieux  
Tél: 04.77.28.12.09

*L'achat d'un logiciel pour l'inscription et la facturation de la garderie et de la cantine du RPI Nervieux/Mizérieux*

Logiciel Entance

	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
4 oct. 2021	5 oct. 2021	6 oct. 2021	7 oct. 2021	8 oct. 2021
+	+	+	+	+
+	+	+	+	+
+	+	+	+	+

REPAS ENFANT

GARDERIE PÉRISCOLAIRE MATIN

GARDERIE PÉRISCOLAIRE SOIR PRIMAIRE

GARDERIE PÉRISCOLAIRE VENDREDI SOIR PRIMAIRE

## INFORMATION M.J.C

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des problèmes de moyens humains et locatifs de la M.J.C Bussières/Balbigny. Il explique l'augmentation de la participation des enfants, et le coût pour la commune. Après discussion le conseil municipal décide d'allouer une participation de 50%, soit 1 340,00€ à la M.J.C de Bussières/Balbigny.

## DEVIS EN COURS

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal :

- Valide les devis suivants :

Reprise des tampons des égouts sur la voirie et enrobés à chaud. Eurl Duchez Mizérieux, 3 400,00€ HT.

Travaux d'aménagement, entretien dégrilleur à Saint-Fortunat.

Entreprise BMB de Sainte-Foy-Saint-Sulpice, 1 255,00€ HT.

Nettoyage de l'appartement communal en vue de sa location.

Impect Service de Savigneux, 144,00€ HT.

Rénovation portail cimetière.

Entreprise Delacellery de Roche, 1 270,00€ HT.

- Refuse les devis suivants:

Maintenance du dégrilleur automatique de la station

d'assainissement, trop coûteux, quelques pièces seront changées.

Travaux de terrassement avec la pose d'une cuve à Saint-Fortunat, destinée à l'arrosage des fleurs.

Les résultats d'analyse de la MAGE (mission d'assistance à la gestion de l'eau), du 22 juin 2021, démontre que la qualité du rejet est excellente et respecte la norme en vigueur sur l'ensemble des paramètres traités par l'installation.



LE DÉPARTEMENT AUX CÔTÉS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

**MAGE**

Mission d'assistance à la gestion de l'eau

42 >> loire.fr



Loire LE DÉPARTEMENT

## TRAVAUX MODERNISATION ECLAIRAGE

Monsieur le Maire explique les modifications de l'éclairage public dans le village. Le SIEL Territoire d'Énergie Loire assure la maîtrise d'ouvrage, perçoit en lieu et place de la commune les éventuelles subventions attribuées. Il présente aussi l'installation des nouveaux candélabres. Il précise la mise en place de la coupure de nuit sur certains lieux et la fourniture de 2 panneaux de signalisation.

Après délibération le conseil municipal valide cette proposition, accepte la participation communale proposée par le SIEL, d'un montant total de 17 817,58€ HT.

## POINT TRAVAUX PUMPTRACK

Monsieur le Maire présente l'avancement des travaux du « pumptrack ». Le terrassement de la plateforme est terminé. La continuité des travaux est repoussée à septembre à la suite des conditions météorologiques.

Un panneau de chantier réalisé par Isaprint de Feurs, pour un montant de 99,00€ HT, sera installé pour la présentation du « pumptrack » au grand public.



## INFORMATION TRAVAUX CD112

Monsieur le Maire présente au conseil municipal, le projet du département des travaux de voirie au carrefour.

A noter que les travaux devraient débuter en fin d'année, à suivre...



## DIVERS :

### Le conseil municipal prend connaissance :

- De la réparation du tracteur, changement d'embrayage, de la pompe hydraulique, forfait main d'œuvre et transport pour un montant de 2 270,69 € HT, Ets Raymond de Valeille.
- De la fin des travaux, petite salle communale : L'installation d'un logo du département, respectant la charte de visibilité pour un montant de 185,00€. Le nettoyage après les travaux par Impect service pour 100,00€ et un entretien ponctuel des locaux avec un forfait de 25,00€ HT par passage.
- De l'installation et de la mise en service du défibrillateur. « Cardio secours » DEA devant la mairie.
- Des informations communiquées par le ministère de la santé dans le cadre du comité technique vaccination.
- Des informations sur l'assainissement non collectif. Depuis janvier 2020, le SPANC du Sima-Coise intervient auprès de la communauté de communes Forez-Est.
- De la mise à jour du site Internet de la commune et de la mise en place de l'application Illiwap.
- Du concours de pétanque des élus de l'arrondissement de Montbrison, organisé à Boën le 28 août, et de la rencontre des élus de Ste-Foy-St-Sulpice, Cleppé, Poncins, Nervieux, Mizérieux prévue le 25 septembre à Ste-Foy-St-Sulpice.

### Le conseil municipal valide :

- Le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées du 16 juin 2021, concernant les modifications des attributions compensatrices des communes et le versement d'un 2<sup>ème</sup> fond d'aide exceptionnel aux petites entreprises. (article 1609 C du CGI)



Abonnez-vous  
à la  
station  
illiwap  
de l'office de  
tourisme Forez-Est !



[www.bit.ly/illiwap-OTFE](http://www.bit.ly/illiwap-OTFE)



illiwap  
L'APPLI QUI VOUS CHANGE  
LA VIE !



En téléchargeant l'application Illiwap, vous pouvez directement recevoir l'information sur vos téléphones portables. La mairie vous informe en temps réel sur votre smartphone.

## POINT TRAVAUX PUMPTRACK

Monsieur le Maire présente la réalisation du « pumtrack ».

Malgré une météo pluvieuse, la piste est presque terminée. Le terrassement autour du circuit et l'enherbement sont en cours. Il reste à réaliser les bandes blanches. Un panneau avec les consignes de sécurité est mis en place provisoirement.

## POINT TRAVAUX PUMPTRACK 2<sup>ème</sup> TRANCHE

Monsieur le Maire propose de poursuivre dans un 2<sup>ème</sup> temps l'aménagement de l'espace loisirs. Le conseil municipal prend connaissance des propositions de la commission, soit un parcours de santé avec 12 postes comprenant 9 agrès, 3 jeux pour enfants de 2 à 6 ans, un aménagement avec bancs et tables et divers panneaux signalétiques. Les devis de l'entreprise Rondino représentent un montant approximatif de 16 000,00€ HT. L'accès par le lotissement des Lilas sera interdit aux voitures, 4 bornes seront installées.

Monsieur le Maire invite la commission à se rendre sur place pour définir, la disposition du parcours de santé, l'aménagement de l'entrée et la réalisation d'un petit parking. Des devis sont en cours pour le terrassement et la pose des diverses fournitures évoquées.

## POINT TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur Vachez présente l'installation des 5 candélabres à LED dans le village. Il propose l'installation sur la départementale des 2 panneaux signalétiques pour l'extinction partielle de l'éclairage. Après délibération le CM valide l'extinction partielle de l'éclairage public, souhaite conserver l'éclairage pour la salle du Chevalard les vendredi, samedi, dimanche ainsi que les jours fériés et veilles de jours fériés.



## PRESENTATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU

Monsieur le Maire donne lecture du rapport annuel 2020, sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, établi par le Syndicat Mixte des Eaux de la Bombarde. Les tarifs 2022 sont les suivants: Abonnement : 86,73 € HT. Prix du m3 : 1,64 €. Le CM valide ce rapport.



## MONSIEUR LE MAIRE DONNE RAPPORT:

- De la rencontre du 27 septembre avec l'association MJC de Bussières et la commune de Balbigny. Il rappelle que cette année la commune a participé, à hauteur de 50%, au coût de l'accueil périscolaire des mercredis. Il présente le coût de l'accueil extrascolaire des vacances. Le CM constate qu'il n'existe pas de convention avec l'association, ne désire pas augmenter la subvention et souhaite davantage d'équité entre les parents et la commune.

- Des frais de scolarité du RPI pour l'année scolaire 2020/2021

Frais de fonctionnement RPI : 42 863,97 € ; Section investissement : 5 707,82 €

Frais de fonctionnement cantine : 12 088,06 € ; Section investissement : 1 874,00 €

- Des rencontres avec les élus de Nervieux autour des projets d'investissement du RPI. La rénovation de la garderie et le remplacement du chauffage de l'école primaire. L'ensemble des travaux représente un coût estimatif de 80 000€ pour le RPI. Pour rappel la participation de la commune s'élève à 34%, déduction faite d'éventuelles subventions.
- Du fonctionnement de la cantine en 2 services, 110 couverts par jour, la mise en place de l'application pour l'inscription des enfants à la cantine et à la garderie. Prochainement une nouvelle organisation pour le service des repas est prévue (type self-service).

### LE CONSEIL MUNICIPAL:

Est informé du rapport d'activité 2020 de la CCFE.

Retient les dates suivantes: Samedi 11 décembre, repas de Noël des anciens organisé par le CCAS. Vendredi 7 janvier 2022, vœux de la municipalité. Samedi 27 novembre, installation des guirlandes des fêtes de fin d'année. Samedi 5 mars organisation d'une journée jeux.

Valide l'adhésion au pôle santé dans le cadre du suivi médical du personnel.

Est informé des courriers sur les animaux errants. Une demande de bons à l'association Brigitte Bardot est en cours.

Prend connaissance

- De la modification des espaces verts, allée des hirondelles, et de la réfection du gazon devant la mairie prochainement.

- Des remerciements de la FNACA et du club du 3<sup>ème</sup> âge pour la subvention attribuée.

- De l'élaboration du bulletin municipal 2021 pour la fin d'année.



*Cette année, les conditions météorologiques ne nous ont pas permis d'avoir de beaux bacs fleuris.*



*La plantation de bulbes, ce mois de décembre, chemin des chênes.*



*Nous avons aménagé les massifs bordant les voies des chênes et des hirondelles. Le gazon devant la mairie est renouvelé, en attendant la création de nouveaux massifs au printemps, nous poursuivons ces aménagements.*



*Le fleurissement: Michèle, Caroline, Lucien et Romain.*



Les travaux de terrassement ont débuté en juin.



# Espace loisirs

Dans le paysage de Mizérieux, on observe l'essor d'un nouveau type d'équipement de loisir sportif: le "pumptrack", une piste en enrobé composée de séries de bosses et de virages sur lesquelles petits et grands s'en donnent à cœur joie... Elles s'adressent à un grand nombre de pratiques: VTT, BMX, skateboard, trottinettes, draisiennes, rollers... et à tous les âges !

Bonne découverte à tous.



## Création du pumptrack

Après le terrassement, la mise en place du bitume en septembre.

**Loire**  
LE DÉPARTEMENT



### LE DÉPARTEMENT AIDE VOTRE COMMUNE À RÉALISER UN AMÉNAGEMENT SPORTIF TYPE PUMPTRACK

- Piste VTT avec bosses de hauteurs et longueurs différentes et virages relevés
- Piste débutante et handi-pump indépendante
- Piste avec une section intermédiaire évolutive

Fin des travaux : **août 2021**  
Coût total des travaux : **92 832 € TTC**  
Financement :  
Département de la Loire : **38 680 €**  
État (sollicité) : **23 208 €**





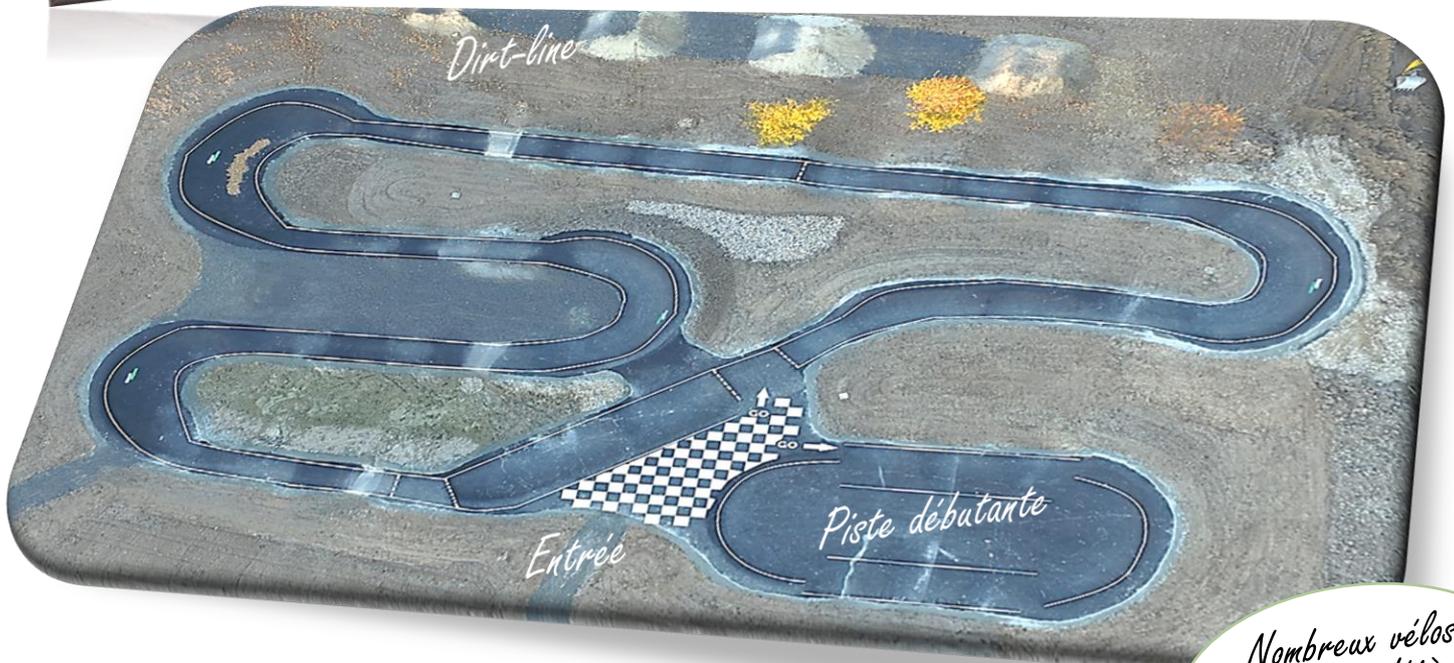
Malgré une météo capricieuse,



la réalisation est terminée.



*La fin de l'aménagement est prévu au printemps...*



*Un atelier peinture sera proposé aux enfants...*

*Nombreux vélos roulent déjà sur la piste.*

## UTILISATION DE LA PUMTRACK

### CONSIGNES DE SÉCURITÉ

**Attention travaux encore en cours**

La piste d'évolution Pumtrack est une installation de loisirs et d'entraînement ludique appartenant à la commune de Mizérieux. Cet espace est réservé à la pratique de tous types d'engins

#### NON MOTORISÉS.

- Le port des équipements de sécurité est obligatoire
- Les enfants de moins de 8 ans doivent être sous la surveillance d'un adulte.
- La piste est en libre accès sous l'entière responsabilité des utilisateurs et de leur représentant légal pour les mineurs.
- La commune décline toute responsabilité en cas de pratique non conforme, et en particulier en cas accidents (subis et/ou causés)
- La pratique s'effectue aux risques et périls des utilisateurs.

Si vous êtes témoin d'un accident, prévenez immédiatement les secours:

En cas de problème contactez le maire:  
06 20 32 28 57



Numéro d'urgence  
Samu: 15 ou 112  
Pompiers 18 ou 112  
Gendarmerie 17



## PRESENTATION RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DE LA CCFE

Monsieur le maire informe le conseil municipal du rapport annuel de l'assainissement non collectif de la CCFE. Il concerne 17 habitations sur notre commune.

## PRESENTATION DU DEVIS « Self-service » POUR LA CANTINE DU RPI.

Monsieur le maire présente le devis pour la création d'un self-service à la cantine du RPI. De 100 à 110 enfants fréquentent chaque jour la cantine, les repas sont distribués en 2 services. L'entreprise Thevenon est proposée par la commune de Nervieux pour un montant 27 126,71HT.

## POINT TRAVAUX PUMPTRACK, DELIBERATION REGLEMENT ET PRESENTATION DES DEVIS TRANCHE 2.

- Romain Duchez explique l'avancée des travaux du pumptrack. Il propose pour le maintien des talus, la pose d'une toile de paillage en coco et un complément de galets dans la partie creuse. Le marquage linéaire et le traçage de l'entrée se réalisera au printemps, une animation peinture peut être proposée aux enfants...



*Le casque est obligatoire et les équipements vivement conseillés.*



- Monsieur le maire propose l'élaboration du règlement intérieur du pumptrack.

Il concerne les conditions d'utilisation de la piste, la responsabilité, le respect des lieux et de la sécurité des utilisateurs. Après délibération le conseil municipal adopte la proposition présentée et charge Monsieur le maire de signer tous les documents y afférents.

- Monsieur le Maire présente les devis pour la 2<sup>ème</sup> tranche de l'aménagement de l'espace loisirs. Ils se composent d'un parcours de santé, de jeux, de bancs et tables, de panneaux de signalisation, de la pose des fournitures, et d'un terrassement pour sentier et parking.

Le Conseil Municipal décide après délibération et comparaison des offres:

De retenir l'entreprise RONDINO de Savigneux pour un montant de 18 688€HT en fournitures et panneaux.

De retenir l'entreprise Duchez de Mizérieux pour le déchargement, le montage et la pose des fournitures pour un montant de 4 280€ HT.

Pour les travaux de terrassement, un seul devis est proposé, l'entreprise Chambon de Saint-Laurent-la-Conche pour un montant de 40 434€ HT. Un second devis est en cours.



*En novembre, un chantier participatif, est organisé: " Journée élagage. "*

*C'est chouette!!*



## POINT TRAVAUX CARREFOUR D112.

Monsieur le maire donne rapport de la rencontre avec les responsables du département, pour les travaux de voirie du carrefour. Il informe le conseil municipal, des modifications du carrefour et du début des travaux prévu 1<sup>er</sup> semestre 2022.

## DELIBERATION POUR LES « Points Route » limitation de vitesse.

Monsieur le maire propose de limiter la vitesse à 50 km/h sur une partie dangereuse de la D112.

Le Conseil Municipal décide après délibération de définir la zone actuelle limitée à 70km/h, comme points route pour une nouvelle limitation à 50km/h et charge monsieur le Maire de signer tous les documents y afférents.

## PRESENTATION DEVIS SIGNALISATION.

Après vérification de la sécurité routière dans le village, Christian Vachez envisage la réfection des bandes blanches, l'achat de 3 panneaux de stop et de 2 panneaux pour la sécurité des enfants, pour un montant total de 750,00€ HT.

## DIVERS/COURRIER:

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal: Décide de reconduire les tarifs communaux pour l'année 2022. Après délibération, le conseil municipal valide les tarifs communaux. Accepte de ne pas proposer de candidature concernant l'attribution du Leg Laffay 2021.

Est informé de la proposition de Caroline Esparvier, sur l'organisation d'une journée jeux le 5 mars 2022 à la salle du Chevalard.

Valide une animation pour les enfants du village, organisée par la commune dans la salle de rencontre le 8 décembre 2021 de 14 à 17h.

Le Conseil Municipal prend note :

Du courrier de l'association drôle de dame de Nervieux, et ne souhaite pas attribuer de subvention.

De la rencontre intercommunale le 2 avril à Sainte-Foy-Saint-Sulpice.



*Le début de l'aménagement du carrefour est prévu en 2022...*



**Loire**  
LE DÉPARTEMENT

*Le passage à 50km/heure sur une partie de la D112.*



*Une après-midi peinture sur verre pour les décorations de Noël à la salle d'animation. 11 enfants de 3 ans 1/2 à 11 ans ont participé à cette activité.*



*Mercredi  
8 décembre, en  
compagnie de,  
Stéphanie,  
Michèle et  
Stéphanie.*



# Espace loisirs

*Dans les projets 2022, notre chantier principal sera sans conteste, la deuxième tranche de l'aménagement de l'espace loisirs. Un espace pour tous, agencé avec du mobilier de plein-air, divers jeux pour enfants, un terrain de pétanque et un espace dédié aux sportifs confirmés ou pas!*



La préparation sur le terrain du parcours de santé.

Nous souhaitons limiter l'accès aux véhicules dans l'espace loisirs, mais pour faciliter l'accès, aux familles, aux personnes à mobilité réduite, et aux secours, un petit parking est proposé avec une entrée sécurisée sur la D112.

L'entrée par le lotissement des lilas est réservée aux piétons et aux vélos.



*Pour la sécurité des enfants Soyez prudents...*



## Aménagement espace loisirs



P  
a  
r  
c  
o  
u  
r  
s  
  
d  
e  
s  
a  
n  
t  
é



J  
e  
u  
x  
e  
n  
f  
a  
n  
t  
s  
  
p  
o  
u  
r



T  
e  
r  
r  
a  
i  
n  
q  
u  
e  
d  
e



## ÉCOLE

Cantine Enfant régulier:

Garderie: la carte

Etude:



4,20€  
32,00€/mois  
1,75€/h  
36,00€/an

## CONCESSION CIMETIÈRE

Perpétuelle

Cinquantenaire

Columbarium 2urnes, plaque comprise

140,00€/m<sup>2</sup>  
70,00€/m<sup>2</sup>  
300,00€/15ans  
450,00€/30ans  
700,00€/50ans

Jardin du souvenir, plaque comprise

50,00€

## ASSAINISSEMENT

Forfait

Consommation

Pour les personnes en dessous du seuil des 40m<sup>3</sup>

➤ Nombre de m<sup>3</sup> appliqué d'office/adulte

➤ Nombre de m<sup>3</sup> appliqué d'office/enfant

Taxe pour modernisation des réseaux collecte

Participation raccordement au réseau



65,00€  
0,88€/m<sup>3</sup>

40m<sup>3</sup>  
15m<sup>3</sup>  
0,15€/m<sup>3</sup>  
2500,00€

**URBANISME** Taxe d'aménagement

3%

**DIVAGATION DE CHIEN**

100,00€

**DÉPÔT SAUVAGE** ou dans **CONTENER** non adapté

150,00€

## Tarifs communaux

# 2022

**SALLE COMMUNALE** (30 personnes)

Week-end et jours fériés

Associations locales

Participation chauffage du 1/10 AU 30/4



100,00€  
Gratuit  
20,00€

**GRANDE SALLE DU CHEVALARD** (180 personnes)

Habitants de la commune

Hors commune

Associations locales/ RPI

350,00€  
700,00€  
Gratuit

**PETITE SALLE DU CHEVALARD** (50 personnes)

Habitants de la commune

Hors commune

Associations locales/ RPI

250,00€  
400,00€  
Gratuit

**FORFAIT NETTOYAGE**

➤ Des salles en option

➤ Associations/RPI



120,00€  
50,00€

**GÎTE COMMUNAL**

Habitants de la commune chambre 2/4 personnes

Hors commune chambre 2/4 personnes

25,00€  
35,00€/40,00€